

Vivre à Arbin

Lettre à un Ami

Conseil Municipal

Publications Municipales

Lettre n°143.

Bien cher Albinus,

Le bulletin municipal s'épaissit toujours. Il vient d'arriver avec 44 pages, 10% de plus que l'an dernier et 80% de plus qu'en 2015. Pas très économique, et tant les choses sont ressassées, que 12 pages devraient largement suffire.

Sur la forme.

Rien n'a changé, je ne vais donc pas revenir sur ce que je t'ai dit les années antérieures. La photo du petit presseur illustre déjà la page une en juin 2011. Peut-être un manque d'inspiration.

Sur le fond.

Dans son édito, le Maire se délecte de ne pas avoir augmenté les impôts en 2017, mais il oublie de dire que le Conseil vient de voter en mars une hausse de 5% des taxes communales pour 2018. Et heureusement qu'il dit ne pas avoir eu recours à l'emprunt, car en 2017, l'annuité de remboursement de la dette auprès des banques s'élevait à **94 373€**, soit 13% des dépenses communales. Il parle aussi de dépenses raisonnées mais elles continuent d'augmenter. Celles de fonctionnement du budget communal sont en hausse de 3,80%. Alors que de nombreuses compétences, donc de charges, sont transférées à Cœur de Savoie bizarrement les dépenses communales ne cessent d'augmenter. Dis-moi Albinus, ne devait-on pas faire des économies d'échelle ?

Albinus, ne trouve-tu pas que ce numéro est très instructif ? En effet, on apprend qu'il fait froid l'hiver et qu'il neige. Qu'au printemps naissent les fleurs, qu'en été il fait chaud avec ses conséquences. Arrive l'automne, les raisins mûrissent et il pleut abondamment. On apprend aussi que les rues sont nettoyées, voies et réseaux sont réparés. Et puis, au cas où tu aurais été absent de France, tu peux prendre connaissance du résultat des élections de l'an dernier ! Enfin, tu trouves une information sur les activités commerciales et artisanales locales. C'est bien de le savoir Albinus, car tu ne peux effectivement pas compter sur les infos du panneau scellé sur la façade de l'ancienne mairie. Depuis qu'il a été installé il n'a jamais été retouché. A moins qu'il ne soit conservé en l'état comme une belle pièce de notre patrimoine !

Albinus ne crois-tu pas qu'une information par Internet serait plus « fraîche » et plus économique ? A ce propos, qu'est devenu le projet qui a déjà coûté **1575€** en 2011 ? Dans Cœur de Savoie, Arbin et La Chavanne sont les seules communes de plus de 500 habitants à ne pas avoir de site Internet. Bourget en Huile 149 habitants a le sien. Ce n'est peut-être pas dans la feuille de route de la Commission Communication du Conseil d'Arbin composée pourtant de 6 personnes. Dommage !

A bientôt

PS : tu as vu que notre site a été rénové, nous en avons profité pour mieux le sécuriser. L'accès aux différentes rubriques est resté inchangé, cela ne devrait donc pas te dérouter.

Avril 2018

Ton ami Nicolas